



Compte-rendu des délibérations du collège

Vendredi 10 février 2011

Le 10 février 2011 le collège de l'Autorité de régulation des jeux en ligne ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

A adopté les décisions suivantes :

- ❖ Décision n°2011-018 portant inscription sur la liste des organismes certificateurs de la société DEVOTEAM
- ❖ Décision n°2011-019 portant inscription sur la liste des organismes certificateurs de la société LEXSI
- ❖ Décision n°2011-020 relative à la déclaration d'un nom de domaine additionnel pour l'opérateur agréé LB POKER (0023-PO-2010-07-26)